Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le
ID : 047-214701575-20250428-DELIB_2025_E_05-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Plus fraîche ma ville

L'ENGAGEMENT DE L'ADEME & PLUS FRAÎCHE MA VILLE

Noms des signataires :

Signature :

L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Nom de la collectivité : _____

Noms des signataires :

Signature :

SPECIMEN

Fait à

le

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Plus fraîche ma ville

CHARTE D'ENGAGEMENT POUR LE RAFRAÎCHISSEMENT URBAIN

S'engager pour lutter durablement contre la surchauffe urbaine

SPECIMEN

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le
ID : 047-214701575-20250428-DELIB_2025_E_05-DE

CONTEXTE ET ENJEUX

Selon les scénarios du 6ème rapport du GIEC (2023), une augmentation de la température moyenne à l'échelle du globe de 2 à 5°C est attendue d'ici à la fin du siècle. Dans ce contexte, les canicules sont et seront les évènements climatiques extrêmes qui causent le nombre de décès le plus élevé en France métropolitaine.

Avec en moyenne 2 à 3°C de différence de température de l'air en milieu urbain par rapport à la campagne, et parfois jusqu'à 10°C pendant les canicules, les villes sont en première ligne et doivent s'adapter pour répondre à cette urgence.

Le 8 juin 2023, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a présenté le plan national de gestion des vagues de chaleur, soulignant la nécessité de prévenir et de limiter les impacts de ces phénomènes en agissant en amont. En janvier 2024, la définition d'une Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), portée par l'État, donne le cadre qui doit faciliter une action coordonnée entre tous les acteurs de l'adaptation, qu'ils soient publics ou privés.

L'ADEME mobilisée pour l'adaptation au changement climatique

En janvier 2023, l'ADEME a actualisé sa Stratégie Adaptation Changement Climatique 2023-2027, qui vise à passer d'une gestion réactive des risques climatiques à une anticipation proactive. Cette stratégie s'inscrit dans une dynamique partenariale qui implique des acteurs tels que Météo-France, le Cerema ou encore l'ONERC, avec lesquels l'ADEME travaille dans le cadre du Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique (CRACC).

Dans le cadre de son action en faveur du rafraîchissement urbain, l'ADEME œuvre à concilier les enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, les solutions de rafraîchissement urbain apportent de nombreux cobénéfices, notamment en termes de santé et de préservation de la biodiversité.

SPECIMEN

Plus fraîche ma ville, un service au cœur des stratégies de rafraîchissement urbain

Depuis l'été 2022, la startup d'État Plus fraîche ma ville est co-construite avec les élus et les agents de collectivités françaises. Cette plateforme, portée par l'ADEME, a pour ambition d'être une composante essentielle des stratégies de rafraîchissement urbain des collectivités ainsi qu'un soutien opérationnel pour la mise en oeuvre de leurs projets. Elle s'appuie sur des partenariats solides pour favoriser le passage à l'action (Association des Maires de France) et conjuguer les expertises (Météo-France, Agences de l'eau, Cerema, *etc.*). Quatrième action du plan national de gestion des vagues de chaleur 2023, Plus fraîche ma ville est un service numérique public gratuit ayant pour objectif de faciliter les prises de décision éclairées.

Aujourd'hui, de plus en plus de collectivités s'engagent pour améliorer la santé et le bien-être des citoyens et maintenir une surchauffe urbaine raisonnable, dans une logique d'adaptation au changement climatique. Par le déploiement de Plus fraîche ma ville, l'ADEME souhaite leur apporter une aide de premier niveau, avec la mise en lumière de solutions durables et des réponses concrètes aux problématiques de fraîcheur en ville.

ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ SIGNATAIRE DE LA CHARTE

1. Diffuser Plus fraîche ma ville dans les différents services associés aux projets de rafraîchissement urbain.

La collectivité encourage l'utilisation collaborative et la diffusion de Plus fraîche ma ville dans ses services et auprès des parties prenantes concernées. Cela implique la sensibilisation des agents à l'outil, la formation pour sa bonne utilisation, ainsi qu'une éventuelle promotion de son utilisation auprès de partenaires externes. Cet engagement vise à encourager une gestion transversale des projets de rafraîchissement urbain au sein des services de la collectivité, tant sur le plan opérationnel que budgétaire.

2. Assurer d'un passage à l'action rapide.

La collectivité inscrit un ou plusieurs projets sur la plateforme Plus fraîche ma ville. Ces projets sont partie intégrante de plans et programmes locaux de rafraîchissement urbain à différentes échelles, tant communale qu'intercommunale. Ils sont mis en partage dans le cadre de concertations publiques et tirent parti des ressources et des expertises disponibles pour accélérer le déploiement de solutions durables.

3. Participer à l'amélioration continue du service numérique public Plus fraîche ma ville.

La collectivité contribue aux enquêtes et entretiens relatifs au déploiement des projets inscrits sur Plus fraîche ma ville. Elle accepte de maintenir un dialogue régulier dans une logique d'engagement mutuel de partage d'informations et de co-construction. Ce dialogue est essentiel pour mieux cibler les besoins des collectivités, identifier les défis rencontrés dans la mise en oeuvre des projets de rafraîchissement urbain, et offrir un accompagnement qui répond efficacement aux besoins réels.

4. Contribuer au partage de bonnes pratiques au sein de la communauté Plus fraîche ma ville.

La collectivité partage ses retours d'expérience au sein de la communauté Plus fraîche ma ville dont elle fait partie intégrante. Elle reconnait l'importance de l'échange de connaissances et d'expertise pour stimuler l'innovation et accélérer la transition vers des solutions de rafraîchissement urbain durables. Elle contribue activement à l'onglet «S'inspirer» de la plateforme et partage ses succès, ses défis comme ses points de vigilance. Elle permet ainsi à d'autres collectivités d'éviter certains écueils déjà rencontrés. Ce partage de connaissances peut également se faire au travers des webinaires thématiques organisés dans le cadre de programmes d'accompagnement réguliers.

5. Participer à des actions de communications ciblées pour valoriser les solutions de rafraîchissement urbain durables et pérennes.

La collectivité prend part aux actions de communications ciblées proposées par Plus fraîche ma ville. Elle peut être amenée à témoigner de son expérience et à promouvoir les méthodes et les solutions de rafraîchissement urbain durables et pérennes qu'elle a déployées. Elle est également invitée à partager les actualités liées à ses projets de rafraîchissement notamment via la *newsletter* bimensuelle « Plus fraîche ! » de manière ponctuelle ou régulière.

SPECIMEN

ENGAGEMENTS DE PLUS FRAÎCHE MA VILLE

1. Mettre à disposition des fiches méthodologiques de diagnostic de la surchauffe urbaine afin de faciliter la prise de décision.

Avant de déployer une solution de rafraîchissement urbain, il est vivement conseillé de réaliser un diagnostic afin d'évaluer la surchauffe sur un territoire donné. Ce diagnostic, complexe et parfois coûteux, nécessite d'identifier précisément la méthode adaptée aux besoins réels et les services à associer. Plus fraîche ma ville met à disposition des collectivités un ensemble de fiches de présentation des méthodes existantes, ainsi que la possibilité de les filtrer en fonction des besoins (échelle, coûts, type de diagnostic). Ces fiches fournissent des exemples de collectivités ayant déjà eu recours à ces méthodes, ainsi que les principaux résultats.

2. Soutenir l'action des collectivités grâce à des informations fiables et opérationnelles sur les solutions de rafraîchissement urbain existantes.

Plus fraîche ma ville offre trois accès pour découvrir les solutions de rafraîchissement urbain : les parcours thématiques qui permettent de choisir les solutions en fonction de l'espace à rafraîchir ; les fiches techniques qui détaillent les modalités de mise en œuvre de chaque solution y compris les actions correctives en cas de dysfonctionnement ; et les retours d'expériences qui présentent des exemples de réalisations concrètes et inspirantes.

3. Offrir aux collectivités l'accompagnement numérique adapté à leurs projets de rafraîchissement urbain.

À travers l'espace projet, les collectivités peuvent accéder à plusieurs services, notamment des premières simulations budgétaires, des informations ciblées en matière de financements, des cartographies de surchauffe urbaine, et des éléments clés pour aider à la rédaction de cahiers de charges techniques. Cet espace prévoit également à terme de permettre aux élus et aux agents de partager leurs projets à des collaborateurs et d'accéder à un réseau d'experts partenaires.

4. Favoriser la montée en compétence grâce aux retours d'expérience.

Plus fraîche ma ville met en lumière les projets des collectivités. Chaque retour d'expérience détaille notamment les solutions mises en oeuvre, les budgets engagés et les acteurs publics et privés (entreprises et maîtrise d'œuvre) ayant contribué au déploiement du projet. Les mises à jour régulières de ces retours d'expérience permettent de partager l'évolution des projets et les résultats d'éventuels suivis des solutions déployées.

5. Assurer le rayonnement des projets issus de la communauté Plus fraîche ma ville.

Plus fraîche ma ville propose régulièrement aux collectivités qui le souhaitent de participer à des rencontres ou à des actions de communication conjointes afin de valoriser leurs réalisations et d'échanger entre pairs. La *newsletter* bimensuelle «Plus fraîche !» relaie les actualités sur le rafraîchissement urbain et contribue à identifier les initiatives remarquables en France comme à l'international.

SPECIMEN